



## URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Les demandeurs sont Mr et Mme **FALSONE-SANTOLINI** demeurant à Wanfercée-Baulet, Rue des Couturelles 17.

Le terrain concerné est situé à **ROSELIES, rue des Béguines** et cadastré section **A n° 178d4 pie**.

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

- habitat en ordre ouvert dans un permis d'urbanisation ; .....
- **écarts au prescrit relatifs à l'implantation du bâti, à sa toiture et matériaux de toiture, et à son gabarit.** .....

Le dossier peut être consulté les **jours ouvrables de 9h à 11h** (et de 14h à 16h uniquement le mercredi) à l'adresse suivante : Service Cadre de Vie et Logistique - Aménagement du Territoire et Urbanisme, rue J. Kennedy 150 à Roselies, **uniquement sur rendez-vous préalable**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Lalieu, téléphone 071/260.668 - mail [urbanisme@aiseau-presles.be](mailto:urbanisme@aiseau-presles.be), dont le bureau se trouve à l'adresse précitée.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/04/2024 au 30/04/2024 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue J. Kennedy 150 à Roselies
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aiseau-presles.be](mailto:urbanisme@aiseau-presles.be)

Roselies, le 08 avril 2024

Par ordre,

Le Directeur général f.f.,  
(s) B. BARBIEAUX

Le Bourgmestre,  
(s) J. FERSINI